



Le 20 novembre 2017

Premières assises normandes de l'économie circulaire à Gruchet le Valasse (76)

Les premières Assises normandes de l'économie circulaire se sont tenues, vendredi 17 novembre 2017, à l'Abbaye du Valasse en partenariat avec l'Etat et l'ADEME sur un territoire pionnier en la matière : la Communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine (76). Cette dernière fait partie des quatre territoires normands sélectionnés dans le cadre du programme national de synergies inter-entreprises, soutenu par la Région et l'ADEME, qui accompagne des démarches d'écologie industrielle et territoriale.

Devant près de 300 représentants de collectivités, d'entreprises, du milieu associatif, du monde de la recherche, Hubert Dejean de la Bâtie, Vice-Président de la Région Normandie chargé de l'environnement, Eric Prud'homme, Directeur Régional Délégué de l'ADEME, et Yvan Cordier, Secrétaire Général de la préfecture de Seine-Maritime, représentant Fabienne Buccio, Préfète de la région Normandie, ont lancé les travaux d'élaboration d'une stratégie normande « économie circulaire » et signé les premières chartes partenariales avec les acteurs et réseaux de l'économie circulaire.

Lors des premières assises normandes de l'économie circulaire ont été annoncés :

- **L'élaboration d'une stratégie normande « Economie circulaire »**, devant aboutir à l'été 2018. L'ensemble des participants ont été invités à proposer les premières pistes d'actions concrètes pour le développement de l'économie circulaire en Normandie. La concertation des acteurs sera poursuivie jusqu'au printemps 2018, en vue de la formalisation de la stratégie mi-2018.
- **Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt par la Région, l'Etat et l'ADEME** dans le but de soutenir le développement de l'économie circulaire en Normandie. Il s'adresse à tous les acteurs économiques normands (entreprises, associations, collectivités...). Les projets pourront concerner la production, l'offre de service et la conception, l'optimisation des ressources au niveau local, l'engagement citoyen, la consommation responsable, le réemploi et le recyclage.

Un accompagnement technique personnalisé sera proposé aux projets lauréats des deux sessions de sélection des candidatures, au printemps et à l'automne 2018. Les acteurs sont donc invités à transmettre leurs projets, dans le cadre de cet appel à projets.

- **L'expérimentation d'un laboratoire d'idées (Le Labo) en 2018, animé par l'IRD2 (Institut Régional du Développement Durable)**, pour mettre en relation le monde de la recherche, les réseaux d'acteurs et les porteurs de projets. Le fruit des échanges organisés dans le cadre du Labo enrichiront la stratégie régionale et faciliteront sa mise en œuvre.

- Le lancement d'une plate-forme numérique « Normandie Economie Circulaire » (NECI) pour recenser et diffuser les initiatives des acteurs normands (collectivités locales, développeurs économiques, aménageurs, clubs et réseaux d'entreprises, réseaux d'innovation, entreprises, associations, centres techniques et centres de ressources, agences de l'énergie et de l'environnement, universités, grandes écoles, pôles de compétences spécifiques).

Cette plateforme NECI est un outil au service des acteurs normands de l'économie circulaire. Elle favorise notamment la mise en réseau des acteurs de l'économie circulaire, incite au développement de projets collaboratifs, valorise les expériences, les bonnes pratiques et les atouts régionaux.

Elle va également héberger un observatoire des déchets, en lien avec le Plan Régional de Prévention et de gestion des Déchets, élaboré par la Région Normandie, et le laboratoire d'idées.

NECI s'intègre dans un réseau international consacré à l'économie circulaire, via un partenariat avec la plateforme internationale economiecirculaire.org, Eclaira.org (Auvergne-Rhône-Alpes), RECITA.org (Nouvelle Aquitaine), la plateforme collaborative genie.ch (canton de Genève)... et d'autres plateformes à venir.

La plateforme NECI a été en démonstration durant toute la durée des Assises et est désormais accessible à l'adresse suivante : <https://neci.normandie.fr/>

Elle permet déjà de recenser des expériences innovantes, et permet l'accès à de nombreuses données.

Premiers jalons posés en Normandie et premières réalisations concrètes depuis 2016

La dynamique lancée officiellement lors de ces 1^{ères} Assises s'appuie sur de nombreuses réalisations concrètes, que la Région porte, seule ou en partenariat, depuis 2016. Ces actions ont permis de « préparer le terrain », et d'être aujourd'hui en capacité de proposer aux acteurs des outils concrets pour les aider à déployer des projets d'économie circulaire :

- **La Normandie, première région française à avoir engagé les travaux d'élaboration de son Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD).** En réponse aux obligations réglementaires, à la nécessité de s'organiser à l'échelle d'un nouveau périmètre et aux attentes émanant du terrain, une phase de large concertation menée pendant une année (3 colloques, 30 réunions, 350 participants) a permis de bâtir un projet de planification présenté en septembre dernier à la Commission consultative d'élaboration et de suivi du Plan (CCESP). Cette dernière a émis un avis favorable, marquant ainsi le lancement de la phase réglementaire de consultation administrative, préalable à une enquête publique et à son adoption définitive prévue à la fin de l'été 2018. Ce PRPGD normand fixe les objectifs régionaux de réduction de la production de déchets, les orientations en matière d'organisation de la collecte et du tri des déchets en Normandie. Il constitue ainsi un cadre de référence pour les acteurs en prise avec les déchets (ménagers, dangereux du BTP ou des activités économiques).
- **Création d'une gouvernance régionale inédite.** Pour accélérer la transition vers une économie circulaire et faire de la Normandie un territoire pilote en la matière, la Région, l'État et l'ADEME se sont associés en 2016 pour mettre en place une organisation collaborative. Un Comité régional de l'économie circulaire avec un pilotage Etat/ADEME/Région s'est donné comme objectif d'accompagner et de mettre en relation les dynamiques concernant les différents champs de l'économie circulaire, en fédérant une communauté des acteurs normands autour de cette gouvernance régionale.

- **Un nouveau cadre d'actions de la Région en matière d'environnement, de transition énergétique et de développement durable à travers la déclinaison de dispositifs dédiés : les IDEE** (pour Initiatives Développement durable Environnement Énergie). En 2017, la Région a passé au crible l'intégralité de ses modes d'intervention afin de les harmoniser et de les rendre plus opérants à l'échelle de la Normandie.

Nouvelles opérations collectives d'accompagnement vers l'économie circulaire

- **Le rôle de fédération, par la Région, l'Etat et l'ADEME, de la communauté normande des acteurs travaillant dans les différents champs de l'économie circulaire** : lutte contre le gaspillage alimentaire, réparation, écoconception, écologie industrielle et territoriale ... autour d'une gouvernance régionale. La Région se positionne donc comme coordinatrice et facilitatrice pour l'émergence de filières régionales ou locales économiques.
- **Quelques exemples d'initiatives normandes en matière d'économie circulaire**
 - le Programme National de Synergies Inter-entreprises (PNSI) expérimenté dans 4 territoires (CA Seine-Eure, Métropole Rouen Normandie, CA Caux Vallée de Seine, CA Dieppe Maritime) faisant de la Normandie une des 4 régions françaises pilotes de cette méthodologie de mise en œuvre des principes de l'EIT.
 - le partenariat SEVEDE-TEREOS (76) sur un réseau de vapeur verte de 3 km reliant l'unité de valorisation énergétique ECOSTU'AIR (SEVEDE/SUEZ) à l'usine voisine TEREOS, 3^{ème} groupe sucrier mondial, sur la zone industrielle de Port-Jérôme ;
 - le réseau REGAL dans sa lutte contre le gaspillage alimentaire est exemplaire de par son dynamisme, l'implication de nombreux acteurs et son action de sensibilisation auprès de publics variés.
 - la société Clarlight qui se définit comme « opérateur de lumière » et propose d'acheter des CLAR de lumière (1 CLAR = 1000 lumens). Le concept est de vendre de la lumière plutôt que des luminaires difficiles à amortir, entretenir et maintenir, et que des consommables générant des déchets. Les récents réseaux des tiers lieux et des FabLabs normands sont aussi très investis sur ce sujet innovant.
 - Remade (50) qui répare et reconditionne des smartphone revendus jusqu'à 40% moins cher que des neufs.
 - Plast Repair Shop (50) propose quant à lui de réparer toutes les matières plastiques : fûts, citernes, réservoirs d'engins agricoles, pare-chocs.
 - PGS Reverse propose une mise à disposition de palettes en bois éco-conçues associée à un service de collecte et d'entretien, permettant ainsi sa réutilisation ;
 - Le Hangar Ø dans le cadre de Réinventer la Seine avec l'expérimentation du réemploi de matériaux de déconstruction pour la construction/rénovation de bâtiment.

L'économie circulaire en Normandie

En proposant de concevoir des produits durables, de consommer autrement, de redonner une nouvelle vie aux produits et/ou à la matière dont ils sont composés, le concept d'économie circulaire constitue une alternative pour limiter les déchets et optimiser l'utilisation des ressources naturelles.

L'économie circulaire en Normandie est actuellement organisée en réseau, autour d'une dizaine de clubs thématiques : recyclage, approvisionnement durable, écoconception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage Ils réunissent des entreprises, des associations, des syndicats publics et des collectivités.

La charte partenariale signée aujourd'hui unit le CREC aux clubs et réseaux :

- **Le club INNE** (travaillant sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération),
- **Le REGAL** (Réseau normand de lutte contre le gaspillage alimentaire),
- **Le club REPAR** (Réseau pour promouvoir la réparation et donc l'allongement de la durée d'usage),
- **Le Réseau ESS** (réseau des acteurs de l'économie sociale et solidaire impliqués dans l'économie circulaire).
- **Le Club chimie biosourcée** (réseau oeuvrant pour le développement d'une chimie durable limitant ses impacts environnementaux)

Contacts presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Charlotte Chanteloup – tel : 02 31 06 98 96 – charlotte.chanteloup@normandie.fr